

RÉUNION EXTRAORDINAIRE PUBLIQUE
Le mardi 11 juillet 2023, 19 h
Édifice municipal | *Quartier Baker-Brook*

ORDRE DU JOUR

- 1. APPEL À L'ORDRE**
- 2. CONSTATATION DU QUORUM**
- 3. DÉCLARATION DIVULGUANT UN CONFLIT D'INTÉRÊT**
- 4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 5. ARRÊTÉ, RÉOLUTION, PROCÉDURE, DIRECTIVE ET OUTIL ADMINISTRATIF**
 - a. 1^{ère} lecture de l'Arrêté n° 14-03 – Arrêté modifiant le Plan rural n° 14 du Village de Saint-Hilaire 2009
 - b. 2^e lecture de l'Arrêté n° 14-03 – Arrêté modifiant le Plan rural n° 14 du Village de Saint-Hilaire 2009
 - c. 1^{ère} lecture de l'Arrêté modifiant le Plan rural n° 37 du Village de Clair 2008
 - d. 2^e lecture de l'Arrêté modifiant le Plan rural n° 37 du Village de Clair 2008
 - e. 1^{ère} lecture de l'Arrêté modifiant le Plan rural n° 2008.02.01 du Village de Saint-François-de-Madawaska
 - f. 2^e lecture de l'Arrêté modifiant le Plan rural n° 2008.02.01 du Village de Saint-François-de-Madawaska
- 6. LEVÉE DE LA SÉANCE**

